GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

BUREAU DU REGISTRAIRE DU QUÉBEC

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

J'atteste que le document joint à ce certificat est une copie authentique des lettres patentes (acte de correction) délivrées le 11 septembre 2017 à monsieur Joseph Sauriol.

J'atteste également que ce même document est déposé aux fins d'enregistrement dans le

Libro 531

Folio 150

du registre des lettres patentes foncières du ministère de la Justice.

Montréal, le 26 septembre 2017

Sous-registraire adjointe
du Québec

Céline Hétu

Me Céline Hétu

Numéro de référence : 37680-C2

Québec

LETTRES PATENTES

délivrées par

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION, Monsieur Laurent Lessard, dont l'adresse est le 200, chemin Sainte-Foy, à Québec, province de Québec, G1R 4X6; lequel est représenté par monsieur Mathieu Rousseau, directeur de la Direction du développement et de l'aménagement du territoire, dûment autorisé en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la *Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation* (RLRQ, c. M-14), la *Loi sur les terres agricoles du domaine de l'État* (RLRQ, c. T-7.1) et le *Règlement sur la signature de certains documents du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,* (RLRQ, c. M-14, r.2)

Enregistré le 26 SEP. 2017
Libro 531
Folio 150
Sous-registraire adjointe du Québec
(Signature)

Lequel, en vertu des articles 44 et 26 de la *Loi sur les terres agricoles du domaine de l'État* (RLRQ, c. T-7.1), procède en regard de la terre ci-après décrite à la correction des lettres patentes portant le numéro de référence **37680-C.**

Ces lettres patentes contiennent notamment le texte suivant :

«Dans ces lettres patentes, la désignation de la terre visée, soit les lots numéros **TRENTE ET UN A (31A) ET TRENTE-DEUX B (32B), rang 11** du **cadastre officiel du canton de La Minerve, circonscription foncière de Labelle,** se lisait comme suit :

DÉSIGNATION CADASTRALE ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONCESSION	PERSONNE IDENTIFIÉE AU 4 janvier 1922
La partie Est du lot numéro trente-un (31) dans le douzième rang du canton de La Minerve, contenant d'après arpentage quatre-vingt-dix-huit acres.	JOSEPH SAURIOL

La désignation comporte une erreur dans le numéro de rang et dans la superficie et doit, en conséquence, être rectifiée et remplacée par celle qui apparaît ci-après :

DÉSIGNATION CADASTRALE ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONCESSION	PERSONNE IDENTIFIÉE AU 4 janvier 1922
La partie Est du lot numéro trente-un (31) dans le onzième rang du canton de La Minerve, contenant d'après arpentage 136,6 acres.»	JOSEPH SAURIOL

Toutefois, ce texte doit être rectifié et remplacé par ce qui suit :

« Dans ces lettres patentes, la désignation de la terre visée, soit les lots numéros TRENTE ET UN A (31A) ET **TRENTE ET UN B (31B)**, rang 11 du cadastre officiel du canton de La Minerve, circonscription foncière de Labelle, se lisait comme suit :

DÉSIGNATION CADASTRALE ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONCESSION	PERSONNE IDENTIFIÉE AU 4 janvier 1922
La partie Est du lot numéro trente-un (31) dans le douzième rang du canton de La Minerve, contenant d'après arpentage quatre-vingt-dix-huit acres.	JOSEPH SAURIOL

La désignation comporte une erreur dans le numéro de rang et dans la superficie et doit, en conséquence, être rectifiée et remplacée par celle qui apparaît ci-après :

DÉSIGNATION CADASTRALE ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA CONCESSION	PERSONNE IDENTIFIÉE AU 4 janvier 1922
La partie Est du lot numéro trente-un (31) dans le onzième rang du canton de La Minerve, contenant d'après arpentage 136,6 acres.	JOSEPH SAURIOL

Les lots numéros TRENTE ET UN A (31A) ET TRENTE-DEUX B (32B), rang 11 du cadastre officiel du canton de La Minerve, circonscription foncière de Labelle, sont maintenant connus et désignés comme étant les lots suivants :

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT CINQUANTE-DEUX (5 070 652) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT CINQUANTE-TROIS (5 070 653) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT CINQUANTE-QUATRE (5 070 654) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT CINQUANTE-CINQ (5 070 655) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT CINQUANTE-SIX (5 070 656) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT CINQUANTE-SEPT (5 070 657) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT CINQUANTE-HUIT (5 070 658) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT CINQUANTE-NEUF (5 070 659) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT SOIXANTE (5 070 660) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT SOIXANTE ET UN (5 070 661) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT SOIXANTE-DEUX (5 070 662) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT SOIXANTE-TROIS (5 070 663) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT SOIXANTE-QUATRE (5 070 664) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT SOIXANTE-CINQ (5 070 665) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE (5 070 692) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (5 070 693) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE (5 070 694) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (5 070 695) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE (5 070 696) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (5 070 698) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (5 070 699) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENTS (5 070 700) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT UN (5 070 701) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT TROIS (5 070 703) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT TRENTE-DEUX (5 070 732) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT TRENTE-TROIS (5 070 733) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT TRENTE-QUATRE (5 070 734) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT TRENTE-CINQ (5 070 735) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT TRENTE-SIX (5 070 736) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT TRENTE-SEPT (5 070 737) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE-DIX MILLE SEPT CENT CINQUANTE-QUATRE (5 070 754) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS SOIXANTE ET ONZE MILLE VINGT (5 071 020) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX (5 364 890) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE NEUF CENT QUARANTE-HUIT (5 364 948) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT VINGT-HUIT (5 380 728) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE SEPT CENT QUARANTE-NEUF (5 380 749) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle ;

- le lot numéro CINQ MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (5 454 297) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Labelle.»

La présente correction est effective à compter du quatre (4) janvier mille neuf cent vingt-deux (1922), date de la délivrance des lettres patentes initiales.

Les autres mentions apparaissant aux lettres patentes corrigées par les présentes demeurent inchangées et sont applicables en regard des présentes.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation prie l'Officier de la publicité des droits de faire porter les présentes corrections au Registre foncier du Québec, Livre foncier de la circonscription foncière de Labelle.

EN FOI DE QUOI, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation rectifie par les présentes les lettres patentes portant le numéro de référence 37680-C, à Québec, ce onzième (11^{e}) jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-sept (2017).

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Par : _____

Mathieu Rousseau, directeur
Direction du développement et de
l'aménagement du territoire (DDAT)

N° réf. : 37680-C2